



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12/09/2022

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15	<p>L'an deux mille vingt deux, le lundi 12 septembre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 6 septembre, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.</p> <p>Présents :</p> <p>Gérard Dèque, Samuel Périody, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Francis Meuterlos, Sandrine Boillot, Bénédicte Lavier, Marlène Benoit, Thierry Rolland, Estelle Remacle, Nicolas Métivier, Hervé Lacroix, Gaël Marandin, Florence Collino, Laurent Poncet.</p> <p>Excusés :</p> <p>Absent :</p> <p>Pouvoirs :</p> <p>Secrétaire : Lucie Rousselet-Jurcevic</p>
Nombre de membres en exercice : 15	
Nombre de Conseillers présents : 15	
Nombre de Conseillers représentés : 0	
Début de séance : 20h30	
Fin de séance : 21h15	

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ACCUEIL DE LOISIRS

CONVOCATION
LE 06 09 2022

Monsieur le Maire laisse la parole à Alicia Berthier Derose qui rappelle que la convention d'objectifs et de moyens conclue entre les communes de l'école intercommunale et Familles Rurales pour la gestion de l'accueil de loisirs était échue.

AFFICHAGE LE

La nouvelle convention a donc été transmise au conseil municipal pour approbation.

20 SEP 2022

Le Maire soumet à l'assemblée le projet de nouvelle convention pour cette rentrée 2022.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **approuve la convention d'objectifs et de moyens pour la gestion de l'accueil de loisirs**
- **autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE

